

RENCONTRE AVEC BERNARD BANOUN

*Histoire des traductions en
langue française (XX^e siècle)*

(tome 4, Éditions Verdier, 2019)

Propos recueillis par
Nicole Thiers

Histoire des traductions en langue française – XX^e siècle

Sous la direction de Bernard Banoun,
Isabelle Poulin et Yves Chevrel,
Verdier, 2019, 1920 pages

Présentation par les éditions Verdier (extrait du dossier de presse)

Dernier tome de l'Histoire des traductions en langue française, ce quatrième volume traite des traductions réalisées de 1914 jusqu'au tournant des XX^e-XXI^e siècles.

À l'instar des trois précédents tomes, il propose une histoire des traductions dans tous les domaines où la langue française a été utilisée comme médiatrice, permettant l'accès à d'autres cultures, en littérature comme en sciences, arts, théologie, droit...

Un phénomène d'extension spatiale, temporelle et quantitative caractérise la traduction au XX^e siècle : on estime que le volume des traductions publiées après 1960 équivaut à celui des traductions publiées avant cette date. En même temps, les réflexions théoriques et méthodologiques connaissent un fort développement.

Siècle de la retraduction, le XX^e siècle, qui a vu naître la nouvelle discipline de la traductologie, est aussi celui où des manques sont comblés, notamment grâce à des programmes de l'Unesco et au travail engagé d'éditeurs et de traducteurs.

L'étude de ces années riches en bouleversements politiques, culturels et techniques a requis la collaboration de plus de 200 universitaires de plusieurs nationalités.

Quatre sections structurent l'ouvrage : la première précise les caractéristiques du marché de la traduction et brosse un portrait sociologique des traducteurs, la deuxième se penche sur le domaine de la littérature, la troisième des arts et la quatrième des sciences.

De nouveaux champs d'étude font leur apparition dans ce volume : témoignage historique – littérature de genre – historiens de l'art – écrits de compositeurs et textes musicographiques – chanson – bande dessinée – cinéma – critique littéraire – anthropologie et sociologie – psychologie et psychanalyse – féminisme. [...]

À la fin du volume, un « Bilan » ouvre des perspectives, suivi de deux index : un des traducteurs en langue française, qui compte plus de 4300 noms, et un des auteurs traduits, qui en compte quelque 3500. Signalons aussi la présence d'« encadrés » dédiés à des personnalités du monde de la traduction. Pour n'en citer que quelques-unes : Jean Gattégno, qui a beaucoup fait pour la traduction en tant que Directeur du Livre ; il était régulièrement présent aux Assises d'Arles, qu'il suivait avec intérêt ; Antoine Berman, à qui la traductologie française de ces dernières décennies doit beaucoup ; Aragon traducteur, Paul Celan, Samuel Beckett auto-traducteur, Antoine Vitez, Philippe Ivernel, Maurice-Edgar Coindreau, Laure Guille-Bataillon, Vladimir Nabokov, etc. Ces articles donnent vie à l'ouvrage : derrière tous les projets, il y a des hommes et des femmes, des énergies, des idées, des réalisations.

D'autres encadrés traitent de sujets spécifiques, par exemple « Traduire le jazz », ou « Les éditions Rencontre ».

✱

TransLittérature : Bien qu'on en soit au 4^e volume, une question quant à la naissance de cette *Histoire des traductions en langue française (HTLF)* : d'où est partie l'idée ?

Bernard Banoun : Le projet avait été évoqué par Yves Chevrel et Jean-Yves Masson au début du millénaire ; deux comparatistes, donc, le premier ayant consacré des décennies à la recherche en littérature

comparée, s'interrogeant sur la place de la littérature traduite dans la culture française, le second alliant réflexion et pratique de la traduction.

Ce 4^e volume porte sur la période allant de 1914 à 2000 (en débordant un peu, nous y reviendrons) ; initialement, la série devait commencer à la période médiévale mais, pour diverses raisons, elle démarre avec l'invention de l'imprimerie, le volume XV^e-XVI^e siècles comportant un important premier chapitre sur « le legs du Moyen Âge ». D'ailleurs, j'espère que l'intérêt suscité par le volume sur le XX^e siècle remettra en lumière les volumes précédents, l'ensemble constituant une somme.

TL : Comment s'est élaboré ce projet, avec sa structure, ses thèmes ? C'est d'une telle envergure qu'on se demande qui pouvait le concevoir et en avoir une vue d'ensemble, savoir « embarquer » tout ce monde (200 chercheurs) et bien guider le navire chargé à ras bord de données. On lit dans l'Introduction : « Appréhender cette masse de données ne peut se faire qu'à partir de quelques cadres de représentation et des instruments qui vont avec. » Le résultat est là : cet ouvrage apparaît d'une grande unité et d'une totale cohérence. Pourriez-vous donner quelques détails sur la manière dont a été appréhendée cette masse de données ?

B. B. : La structure d'ensemble et les aspects abordés découlent des volumes précédents. Si HTLF XX compte 30 chapitres, la structure sous-jacente est la suivante : les deux premiers chapitres sont consacrés à la perspective externe, avec, sous la plume de Gisèle Sapiro, l'histoire du paysage éditorial et la bibliométrie (évolution du nombre de traductions au fil du siècle, de la répartition entre les langues traduites et les genres littéraires ou disciplines traduites), cela à partir d'instruments bibliographiques ; puis, rédigé par Françoise Wuilmart, le chapitre sur les traductrices et traducteurs (situation socio-économique, formation, associations de traducteurs, etc.) ; les deux chapitres suivants portent sur la pensée et la théorie de la traduction, jusqu'à 1960 puis après 1960, avec l'apparition de la traductologie. Suivent 26 chapitres consacrés aux ouvrages traduits, avec là aussi des subdivisions : en gros (car on peut introduire d'au-

tres subdivisions ou nuances) les textes littéraires, puis les œuvres où l'écrit se mêle à un autre « média », puis les sciences et sciences humaines.

Cette structure d'ensemble s'est imposée assez tôt, même si elle a évolué par l'ajout de chapitres (ou le renoncement à des chapitres) ou des déplacements. L'important était de trouver un ou deux responsables de chapitre ; certains avaient déjà travaillé à un volume précédent, par exemple Valérie Dullion pour les textes juridiques, Claudine Le Blanc pour les littératures classiques extra-européennes, Mathilde Lévêque pour les littératures d'enfance et de jeunesse et Claire Placial pour les religions ; d'autres ont été recrutés et il n'a pas toujours été facile de trouver non seulement la personne compétente dans le domaine voulu, mais aussi la personne qui ait le temps et l'énergie nécessaire (en raison notamment des conditions de travail à l'université).

TL : Pouvez-vous dire comment s'est fait le découpage en ces 30 chapitres dont la responsabilité a été confiée à un, deux ou trois spécialistes soutenus par un nombre de collaborateurs variable, parfois une vingtaine ? A-t-il été le fait des trois co-directeurs (vous-même, Isabelle Poulin et Yves Chevrel) ou avez-vous eu de grandes réunions avec une vaste assemblée de contributeurs où chacun pouvait émettre des idées, orienter les choix ? Il est question de ce découpage dans l'Introduction de ce volume, où sont comparées les rubriques utilisées dans l'*Index Translationum* et celles retenues par l'*HTLF*.

B. B. : La mise en place a été, je dirais, à géométrie variable ; le nombre de chapitres n'était pas fixé dès le début (j'ai ma part de responsabilité dans le caractère démesuré du volume) ; certains chapitres ont eu très tôt leur responsable ; pour d'autres, cela a été parfois plus difficile et nous nous sommes réparti la tâche pour contacter telle ou tel. Il y a eu au début des réunions auxquelles participaient des personnes potentiellement intéressées et qui finalement n'ont pas participé.

Si certains domaines sont relativement aisés à circonscrire, nous avons eu des débats : faut-il traiter ensemble sociologie et anthropologie ? psychologie et psychanalyse ? Où traiter la science-fiction

et comment intituler ce qui est devenu en fin de compte « littératures de genre » ? Fallait-il faire émerger des domaines, comme l'histoire de l'art, la critique littéraire, le féminisme ? Avec toujours la volonté d'éviter les angles morts : notamment, nous décentrer par rapport à la France en prenant en compte la plus grande part de l'aire francophone et des lieux où ont été produites des traductions vers le français ; ou encore ne pas négliger des domaines et là, il peut y avoir des repentirs, faute d'avoir trouvé le ou la spécialiste. Ainsi, alors que nous avons procédé à des « rattrapages », en consacrant un chapitre aux écrits musicographiques, un autre à la chanson, un autre au livret d'opéra, certains domaines sont restés orphelins (en musique, nous n'avons traité que la musique savante et le jazz. Nous n'avons pas pu aborder les ouvrages pratiques – qu'il s'agisse d'ouvrages de tricot, de guides touristiques, d'architecture intérieure ou de « comment construire mon poulailler » ; pourtant, il y a là une mine et beaucoup d'enseignements aussi sur les pratiques de traduction). Bref, le volume aurait pu facilement être deux fois plus épais.

TL : En dépit de son apparente austérité, chaque page de cet ouvrage se lit avec beaucoup de facilité et de plaisir ; si le lexique est très précis, si le contenu est abondamment illustré et détaillé et le propos argumenté, on s'y sent emporté par la fluidité de l'écriture – c'est comme si le livre obéissait d'un bout à l'autre aux mêmes impératifs de clarté, de ceux qui savent garder l'esprit du lecteur en alerte et maintenir l'intérêt pour tout ce qui se dit. Rien d'inutile, rien de redondant, tout s'enchaîne selon une logique facile à suivre, passant du général au particulier pour conclure sur – ou ébaucher, parfois avec retenue – une vision élargie de la question. Comment cela est-il possible ? Aviez-vous fixé à vos 200 collaborateurs des règles d'écriture ?

B. B. : Je suis heureux que vous fassiez cette remarque car, si tel est le cas, l'un de nos objectifs a été atteint. Il s'agit en effet d'un ouvrage préparé avec la rigueur des travaux universitaires, mais parmi les consignes données aux rédacteurs se trouvaient celles-ci : le livre est destiné à un large public cultivé ; le propos doit donc être claire-

ment construit et argumenté, il faut éviter les lourdeurs, renoncer aux notes en bas de page, aller et venir entre les faits historiques, l'argumentation et les exemples. Or chacun argumente et écrit à sa manière. Il y a eu un très long travail de relecture, avec des « navettes » entre un responsable du volume et celui ou ceux du chapitre ; aux trois noms des responsables du volume il faut ajouter celui d'Olivier Champod, sans lequel le volume ne serait pas ce qu'il est et n'existerait sans doute même pas. D'une part, ayant travaillé à la confection d'HTLF dès le premier volume, il en a la « mémoire », il connaît parfaitement le protocole de rédaction et nous conseille pour l'adapter aux nouveautés et spécificités du volume XX^e siècle ; d'autre part, il a d'exceptionnelles capacités rédactionnelles et débusque les imprécisions, les manques de logique dans l'argumentation, les répétitions, etc. Il y a donc eu un énorme travail éditorial pour parvenir à une certaine unité. Sans compter que – plus cruellement – il a fallu beaucoup couper !

TL : Les rédacteurs de cette *Histoire des traductions* manifestent à bien des égards leur intérêt fondamental pour les traducteurs et les traductrices, sans lesquels cette *Histoire* n'existerait pas.

B. B. : Cet entretien est destiné à la revue de l'ATLF et il faut rappeler que le T d'HTLF, initiale de « traductions » au pluriel, renvoie aussi aux traducteurs et traductrices. HTLF est un résultat de la visibilité croissante (encore insuffisante) des traducteurs et, simultanément, entend contribuer à la renforcer.

Outre quelques portraits de traducteurs, nous avons un index, qui est à considérer comme un outil et comme un signe de la nécessaire reconnaissance des « maîtres cachés de notre culture », pour reprendre l'expression de Blanchot. Il me tient à cœur d'ajouter, en tant que traducteur et à l'adresse de mes collègues, que cet index n'est pas un « palmarès » : c'est-à-dire qu'il est encore très lacunaire (malgré les quasi 4400 noms) et tributaire des modes de travail choisis et des domaines abordés ; il peut comprendre un nom de traducteur ayant traduit un texte court dans un domaine très spécialisé et, hélas, ne pas mentionner une figure autrement importante.

TL : On est fasciné par la multiplicité des angles d'attaque – parce que faire l'histoire des traductions, c'est aussi faire l'histoire des littératures, des cultures, des nations. C'est aussi aborder quantité de matières différentes : la poésie, le théâtre, la prose, les textes anciens, les sciences humaines, les sciences dures... Je suppose que, lorsqu'on participe à un projet d'une telle ampleur, on peut certes déjà avoir une idée des évolutions dans les différents champs, mais qu'on est néanmoins parfois surpris de découvrir certains phénomènes. Qu'est-ce qui vous a le plus étonné, parmi toutes les données recueillies et commentées et les analyses qui en découlent ?

B. B. : Ce volume, comme les autres, porte sur les traductions et non sur la réception des textes. Ce qui apparaît, et même si l'on peut toujours déplorer des lacunes, c'est la quantité de textes traduits et la curiosité, dans la plupart des domaines, et en particulier pour les langues « rares ».

La perspective historique permet aussi, bien sûr, de faire la lumière sur des faits connus : en littérature, sur l'arrivée très tardive de la littérature japonaise dans notre champ de vision ; ou encore sur les origines de la percée de la littérature d'Amérique latine, la préparation du « boom » des années 1970.

Un autre aspect est celui des périodisations : il y a une incidence des événements historiques et, par ailleurs, on a toujours du mal à se défaire des cadres de notre histoire littéraire. En tout cas, on aperçoit deux césures importantes : une première vers 1950, dans de très nombreux domaines (après la fin du conflit mondial, un retard a été pris – entre autres à cause des délais de traduction) et une autre vers 1980 (visibilité croissante de la traduction).

TL : Une autre volonté affirmée des auteurs de cet ouvrage a été d'accorder une place importante aux ouvrages traduits en français dans d'autres pays que la France.

B. B. : Effectivement, un autre aspect que nous avons tenté de mettre en lumière est ce qu'on appelle la « francophonie ». Et cela n'était possible que grâce à la contribution de chercheurs canadiens, belges et suisses. Si la France reste objectivement (en termes quan-

titatifs) le pays où se font le plus grand nombre de traductions vers le français, tout n'y converge pas ; pour ne donner qu'un exemple : les traductions de Shakespeare au Québec forment un corpus très riche. Autre exemple : le dernier chapitre porte sur le féminisme et les études de genre ; je tenais à ce que ce domaine ne soit pas laissé de côté, même s'il nous a conduit à citer aussi des traductions postérieures à 2000 ; or ce chapitre révèle deux aspects, je crois, inattendus : d'une part une histoire assez ancienne (tout cela ne commence pas dans les années 1970), d'autre part la pluralité des langues, avec une circulation mondiale qui ne passe pas exclusivement par l'anglais.

TL : Comment les « nouveaux champs d'étude » énumérés dans l'extrait du dossier de presse de Verdier cité ci-dessus ont-ils fait leur apparition dans ce volume du XX^e siècle ? À quel moment vous a-t-il semblé qu'il fallait les traiter à part : au moment de la conception de l'ouvrage ou au fur et à mesure de l'avancée du travail ? La nécessité en est-elle apparue progressivement parce qu'ils étaient déjà devenus un thème en soi, ou bien les traductions ont-elles contribué à ouvrir ces champs ? Autrement dit, la traduction suit-elle toujours l'actualité, ou contribue-t-elle à la construire en amont, et comment ?

B. B. : En fait, un tel ouvrage repose, dans sa conception et sa genèse, sur un va-et-vient entre des cadres connus et la mise en lumière de points « aveugles ». C'est-à-dire qu'à côté d'une périodisation présumée et de domaines dont il est décidé d'emblée qu'ils seront représentés, il faut faire preuve d'une certaine capacité d'adaptation. Ainsi, certains domaines nouveaux ont exigé un rappel en amont de 1914 (p. ex. pour le chapitre sur la psychologie et la psychanalyse, ou pour la bande dessinée). D'autre part, les regroupements entre disciplines ou sous-disciplines ne vont pas de soi ; ainsi pour le chapitre sur les sciences : nous y avons inclus une sous-partie sur les traductions d'ouvrages de sciences économiques, mais cette discipline – où les lacunes ne sont pas moins significatives que ce qui a été effectivement traduit – aurait pu faire l'objet d'un chapitre entier. De même il y a des recoupements ou superpositions entre philosophie, religions et littérature extra-européennes

dans le cas des ouvrages relevant du bouddhisme, par exemple ; ou entre « Textes grecs et latins » et « Sciences » pour les textes médicaux de l'Antiquité. Ou encore la littérature de voyage : nous avons sollicité assez tardivement Odile Gannier (qui a écrit le chapitre correspondant dans le volume XVII^e-XVIII^e) car, dans un premier temps, ce domaine nous paraissait moins important que pour les siècles précédents ; en fin de compte, ce chapitre met en évidence la pluralité et la vigueur de ce « genre » dans un espace mondialisé ; mais nous nous sommes aperçus aussi que ces « sous-champs » ne sont pas hermétiques et qu'ils correspondent à des catégorisations utiles mais pas intangibles ; c'est ainsi qu'Isabelle Poulin et moi ouvrons notre chapitre sur les « fictions en prose » par des considérations sur Stevenson, auteur que nous ne voulions pas cantonner dans d'autres genres spécifiques. Ce genre de débat peut apparaître aussi pour la littérature de jeunesse, le roman policier, etc.

TL : Dans le chapitre XVI, « Histoire de l'art », sont relevées les difficultés de traduction des textes allemands « faute d'équivalents conceptuels dans la pensée esthétique française ». Ces difficultés sont probablement présentes dans toutes les disciplines où la langue d'accueil ne dispose pas de ces équivalents conceptuels. D'autres disciplines où ces difficultés sont particulièrement marquées ont-elles été relevées ?

B. B. : Oui. Outre le chapitre sur les traductions d'histoire de l'art, domaine dans lequel Paul Bernard-Nouraud fait œuvre de pionnier, cela se trouve dans bien d'autres domaines : en droit (la traduction de *privacy* ou encore la création d'un « français juridique communautaire » au niveau européen) ; en psychanalyse (le « Moi » s'impose face à « ego » ou « je », ou la création de néologismes dans certaines traductions : désaide, désirance) ; en philosophie (on ne citera que les nombreux néologismes créés dans la traduction de Heidegger : immondation, ouvertude ; tous ces mots ne s'imposent pas – heureusement, si je puis me permettre ce jugement personnel) ; en esthétique (défamiliarisation, étrangéisation ou singularisation pour le russe *ostranenie*) ; en sciences, etc.

TL : Lorsqu'on traduit peu dans une discipline, qu'est-ce que cela signifie ?

B. B. : Je répondrai en bottant en touche (je m'aperçois à cette occasion que l'expression n'est pas dans le TLF – et que nous avons désormais trois sigles proches : TLF, ATLF et HTLF), car je ne sais pas s'il y a une cause précise. Il peut s'agir de disciplines ayant accédé à une place éminente dans la vie et la production intellectuelle françaises, par exemple la sociologie ou l'histoire ; supériorité qui, pour des raisons plus ou moins bonnes, rendraient « inutile » la traduction. Le cas du chapitre sur l'histoire est intéressant : avant de pouvoir le confier aux deux jeunes chercheurs que sont Olivier Baisez et Thibaud Lanfranchi, nous avons eu l'impression que la traduction était une « non-question » chez les historiens ; or le chapitre montre qu'il n'en est rien : d'une part l'historiographie doit beaucoup aux traductions, d'autre part ces traductions provoquent des débats. C'est l'un des exemples où HTLF fait office de révélateur.

TL : Dans de nombreux champs disciplinaires (textes juridiques, sciences et techniques...), est soulignée une tendance à ne pas traduire, car les textes sont écrits en anglais, une langue que maîtrisent les chercheurs, ces derniers ayant même parfois tendance à écrire eux-mêmes leurs essais directement en anglais. N'y a-t-il pas là un danger que la langue française s'appauvrisse des concepts qu'elle n'aura pas traduits ?

B. B. : Sans doute que oui. La traduction est signe de vie et de vigilance intellectuelles. Et, à côté des échanges mondiaux en anglais (état de fait qui ne concerne pas que les sciences « dures » et que je ne suis pas le seul à trouver regrettable, et c'est ici l'anglais qui s'appauvrit), la nécessité de traduire, ou la prise de conscience que tel mot ou concept soit difficile ou impossible à traduire (voir le *Vocabulaire européen des philosophies* dirigé par Barbara Cassin), représente la véritable « épreuve de l'étranger », pour reprendre un titre d'Antoine Berman.

TL : Vous relevez le fait que les pratiques traductives ont profondément changé au cours du XX^e siècle, où un mot nouveau est apparu, celui de traductologie. Après avoir noué « des liens avec d'autres filières des sciences humaines comme la philosophie, la linguistique, la sociologie et, bien sûr, les études philologiques », elle s'est ensuite établie « comme une discipline à part entière. » Deux noms sont mis en avant dans la traductologie française : Berman et Meschonnic, dont les idées sont largement explicitées et commentées. Toutes ces analyses permettent à un traducteur de s'interroger sur son travail en partant de travaux théoriques particuliers à la traduction, et de prendre conscience que désormais son activité « est reconnue comme centrale par la société tout entière ». Avez-vous pu relever lors de la rédaction de cet ouvrage des changements dans l'attitude des traducteurs vis-à-vis de leur travail depuis les années soixante ?

B. B. : Nous ne pouvons pas entrer dans la tête des traducteurs, et je répondrai en tant que chercheur et traducteur. Il me semble que la traductologie (au sens large : réflexion sur la traduction) est devenue présente dans la formation des traducteurs (qui n'existait pas auparavant en tant que telle) ; mais elle n'est pas là de manière normative ; elle peut avant tout fournir des outils de réflexion sur sa pratique et permettre de prendre conscience des raisons pour lesquelles on fait tel ou tel choix, des stratégies de traduction adoptée. La traductologie ne peut rester qu'une part dans la formation des traducteurs ; le principal restera toujours : la lecture dans la langue de départ et dans la langue d'arrivée, la curiosité insatiable, la capacité de remise en question. C'est du moins mon avis, à nuancer aussi selon le type de texte ou de littérature que l'on traduit.

TL : Dans certains domaines tels que le théâtre, le cinéma, la bande dessinée, la chanson, l'opéra..., le traducteur doit prendre en compte toutes sortes d'éléments (la mise en scène, les time-codes, l'iconographie, les contraintes des partitions...) qui ne sont pas présents dans les textes seulement écrits. Dans ce volume, abordez-vous l'idée qu'il s'agirait d'adaptation plutôt que de traduction ?

B. B. : Plusieurs chapitres du livre sont consacrés en effet aux domaines relevant de ce qu'on appelle parfois « intermédialité ». Le texte est allié à un autre art et l'imprimé n'est pas toujours le support sur lequel on trouve la traduction (ce qui a posé des problèmes bien spécifiques pour plusieurs de ces chapitres ; ainsi pour des chansons connues, dont on s'aperçoit que les versions chantées ne correspondent pas forcément aux partitions ni aux textes imprimés séparément le cas échéant) ; cela pose la question de l'original. Dans ces domaines-là, en particulier la chanson, oui, on adapte beaucoup. Et au cinéma ou dans la bande dessinée, on ne traduit pas les mots seuls, mais l'ensemble constitué par l'image et le texte (parlé ou imprimé). Ici moins qu'ailleurs, il n'y a pas d'autonomie du texte.

TL : Vous montrez que, après l'utilisation générale du numérique (ordinateurs, disquettes, puis Internet), on assiste, outre à la TAO (traduction assistée par ordinateur), à « l'arrivée massive des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la traduction ». Pourriez-vous rapidement résumer les défis majeurs que représente cette révolution numérique ?

B. B. : Nous y consacrons quelques lignes dans le bilan du livre. Comme la langue chez Esopé (en fait : la langue comme organe et la langue qu'on parle), l'informatique est la meilleure et la pire des choses. Pour le traducteur, les ressources disponibles en ligne sont un apport que peuvent mesurer seulement ceux qui (comme moi) ont commencé à traduire « avant Internet », aussi bien pour les ressources lexicographiques que pour la consultation d'ouvrages ou de textes publiés, la recherche de citations, etc. Si l'on utilise Internet de manière rigoureuse (donc sans faire une confiance absolue aux résultats trouvés), on peut éviter les tendinites dues au geste répété pour saisir le dictionnaire, on peut faire de la place dans son bureau, on peut ne pas travailler que chez soi. Et il me semble que la formation des traducteurs devrait faire prendre conscience que la nouvelle manière de travailler n'a pas toujours existé.

Mais, pour moi, ce sont les progrès de la traduction automatique qui sont à la fois fascinants et inquiétants, car si l'on peut faire beau-

coup de traductions en ligne et si celles-ci continuent de s'améliorer (les résultats sont déjà époustouflants), le traducteur ne sera plus qu'un réviseur de traduction ; or cela est-il possible pour des textes littéraires ambitieux ou expérimentaux, pour des ouvrages de sciences humaines et techniques pour lesquels il faut une vraie connaissance du domaine traduit ? Pour toutes ces raisons, il faut conserver l'écrit et l'imprimé.

TL : Le chapitre V est entièrement consacré aux retraductions de grands textes et de grands auteurs (*Les Mille et Une Nuits*, Shakespeare, *Don Quichotte*, Pouchkine, Dostoïevski, Tolstoï, Kafka), le chapitre VI aux auteurs grecs et latins, le chapitre VII aux textes médiévaux. On en arrive à « une autre histoire des arts et des savoirs ». Est-ce que ces traductions ou retraductions pourraient se faire sans les recherches effectuées par le milieu académique, qu'il s'agisse des sciences ou de la société ?

B. B. : Oui et non. Étant donné ma formation et mes activités, la recherche sur les textes et la traduction s'enrichissent mutuellement ; et si la traduction doit absolument rester une activité de création (pour la traduction littéraire en tout cas), les avancées de la recherche, la connaissance qu'on a des auteurs, des œuvres, des versions sur lesquelles se fonder (voir le cas de Kafka) donnent les cadres dans lesquels le traducteur peut travailler dans le respect de l'original (je préfère le terme de respect à celui de « fidélité », qui pour moi manque pour le moins de précision). Cela dit, la puissance de certaines retraductions tient au regard (et à l'oreille) résolument nouveau porté sur une œuvre, une sorte de *tabula rasa*. Mais quand je considère des retraductions comme celles de Jean Bollack (certaines avec Mayotte Bollack), je me dis que dans le meilleur des cas, compétence philologique et attention au verbe poétique ne s'excluent pas forcément.

TL : Concernant les littératures extra-européennes, auxquelles le XX^e siècle s'intéresse particulièrement, voire qu'il découvre, est-ce que l'intérêt qu'elles suscitent est le fait d'une curiosité accrue pour le monde ou le résultat de moyens accrus pour le découvrir (intercon-

nexion accrue entre tous les points du globe, connaissances accrues sur les langues, capacité accrue à traduire les documents...)?

B. B. : L'important chapitre coordonné par Claudine Le Blanc sur les littératures classiques extra-européennes s'ouvre par une partie intitulée « Une *Weltliteratur* [littérature mondiale] enfin complète ? » et montre que c'est, pour ces textes classiques (bouddhisme, littérature persane, textes sumériens), la persistance, donc la survie de disciplines rares avec des formations très spécialisées, qui permet la découverte ou la redécouverte de textes. Cela vaut aussi pour les textes contemporains si l'on songe à la littérature africaine. C'est grâce à des institutions telles que l'École pratique des hautes études ou l'Inalco que peuvent être formés des traductrices et des traducteurs qui importeront ces textes.

TL : **Un chapitre entier sur le témoignage historique des violences de masse en évoque les caractères particuliers et montre ses apports à la fois pour d'autres disciplines des sciences humaines et pour la prise de conscience dans l'espace public, mais révèle aussi les difficultés que rencontre le traducteur de tels témoignages. La responsabilité et l'engagement du traducteur ne sont-ils pas ici sollicités d'une façon très particulière et parfois politique ?**

B. B. : Ce chapitre, coordonné par Luba Jurgenson, révèle en effet que la traduction se place en un lieu crucial. Il porte sur les textes témoignant des tragédies historiques du XX^e siècle et on pourrait dire qu'à la source des textes dont nous disposons, il y a déjà des processus de traduction : traduction de l'ineffable, et souvent aussi traduction au sens premier du terme dans l'acte de recueillir la parole du témoin. La traduction n'est jamais « innocente », et dans ce domaine particulier, elle doit être d'autant plus rigoureuse et au fait des enjeux historiques et humains.

TL : **La littérature de jeunesse s'est considérablement développée au XX^e siècle, et HTLF en dresse un historique et un état des lieux passionnants en mettant en relief l'importance accrue des traductions – et les changements profonds du genre, du fait de cette ouverture sur**

les littératures étrangères, l'apparition de nouveaux supports comme l'album, etc. Pour le traducteur, qu'est-ce qui a surtout changé – et qu'est-ce qui ne change pas ?

B. B. : Il s'agit d'un chapitre volumineux que je ne saurais résumer : l'accroissement du nombre de traductions dans l'ensemble de la littérature de jeunesse s'accompagne d'une diversification des langues ; on retraduit, et les choix doivent toujours se faire (parfois par prescription de l'éditeur ou en raison de normes éducatives) entre d'une part une recherche esthétique et la volonté de faire percevoir l'ailleurs, d'autre part l'adaptation. De plus, l'essor de l'album (avec des images) et le contexte « transmédiatique » (le fait que le livre ne soit qu'un élément parmi d'autres supports médiatiques) influent sur les pratiques de traduction. Dans l'ensemble, la réflexion et la recherche spécifiques sur la traduction de la littérature jeunesse contribuent à « dessiner les contours d'une éthique du traducteur ».

TL : **Pourrait-on dire que cette Histoire des traductions en langue française peut aussi se lire comme l'histoire des idées constituantes de la société française tout au long du XX^e siècle ?**

B. B. : Au mot « société », j'ajouterais volontiers celui de culture. Il s'agit en fait d'un pan de l'histoire culturelle. Au XX^e siècle, l'approche historique s'est étendue à de nombreux domaines hors de l'histoire « traditionnelle » : histoire des mentalités, histoire du goût, histoire du livre. L'histoire des traductions manquait et, en retour, cette histoire des traductions n'apparaît pas seulement comme celle d'un objet, « la traduction », ni comme celle des ouvrages traduits, mais la traduction est comme un prisme permettant de revisiter l'ensemble ou du moins une grande partie de la culture en langue française. C'est pourquoi ce volume, et HTLF dans l'ensemble, représente à la fois une synthèse, un bilan et une incitation à continuer les recherches : sur les figures de traductrices et de traducteurs (un répertoire en ligne, par exemple, qu'on puisse nourrir au fur et à mesure des découvertes), sur des domaines non traités, et bien sûr sur les évolutions toutes récentes.